

Règlement global Le Tour du Vernet 2021

Règlement 1^{ère} édition du Tour du Vernet :

Article 1 : Organisation

Le Tour du Vernet est organisé sur la commune du Vernet (04140) par l'association sportive Team Provence Endurance.

Les courses auront lieu les 11, 12 et 13 Juin 2021

La course réservée aux Elites et différée de la course Open ne se tiendra qu'avec un minimum de 15 concurrents, en dessous de ce seuil les Elites présents prendront un départ commun avec la course Open.

Article 2 : Inscription

Les inscriptions sont possibles via le site internet de l'épreuve :

challengeverticaldelablanc.com ou par retour de bulletin d'inscription.

Les inscriptions sur places seront acceptées dans limite des dossards disponibles (30 Elites / 60 Opens) et majorées de 2€.

La licence ou le certificat médical devront être présentés sur place ou transmis par mail auparavant comme les informations personnelles demandées (date de naissance, mail, numéro de téléphone, nom de club/Team, adresse)

Les dossards elites seront accordés selon la Cote ITRA (voir règlement Elite)

Pour les licenciés la présentation de la licence au retrait du dossard sera demandée obligatoirement, pour les non licenciés la présentation du certificat médical sera demandée. Celui-ci ne sera pas conservé par l'organisation s'il a bien été envoyé par mail comme demandé article 2.

Le port du dossard à l'avant, sans être caché est obligatoire.

Les leaders H/F du Tour du Vernet devront porter le maillot distinctif durant toute la durée de la course.



Article 4 : Classifications :

Le classement du Challenge sera actualisé après chaque étape et le maillot distinctif sera remis au premier Homme et à la Première Femme du classement Général (des deux courses cumulées Elites&Open) dès la fin de la première étape.

Le Prologue ne sera pas comptabilisé dans le cumul des temps pour le classement général mais rapportera 5 secondes de bonifications à chacun de ses participants finishers.

La participation à une seule étape donnera lieu à un classement mais pas à des récompenses.

Le classement Général H&F se fera au temps, tandis que le classement de meilleur sprinter sera la somme des points distribués sur les étapes.

Le classement par équipe se fera par addition des temps des 3 coureurs d'une équipe/club/Team déclarée à l'inscription.

Classement par équipe :

La course reste individuelle, courir ensemble n'est ni obligatoire ni interdit mais tracter ou pousser ses coéquipiers est formellement interdit et pourra coûter 10min de pénalité à chaque membre de l'équipe.

Pour les équipes mixtes 23min (5/13/5) seront retirées au temps total de l'équipe par féminine engagée (1 ou 2).

Pour les équipes 100% Féminines 50min seront retirées au temps total (10/30/10)

Des primes pourront être distribuées aux équipes gagnantes en cas de participation suffisante.

Article 5 : Règles sanitaires :

Sauf en cas de changement de réglementation Nationale, le port du masque sera obligatoire au retrait des dossards, sur les zones de regroupement et sur la zone de départ.

Les gestes barrières devront être respectés avant pendant et après l'épreuve

Des solutions Hydroalcooliques seront mises à votre disposition au retrait des dossards.

Article 6 : Droit à l'image :

En s'inscrivant les coureurs acceptent d'être pris en photo et vidéo par l'organisation et que ces images soient possiblement publiées sur le site et les supports de communication de la course.

Article 7 : Triche-pénalités :

Toute tentative de couper le parcours pour gagner du temps sera sanctionnée de 15min de pénalité